

REÇU LE 31 MAI 2018 Bénéjacq, le 25/05/2018

Le Président

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**64800 COARRAZE**

Réf. : URBA-AV/2018/n° 1170  
Affaire suivie par : Agnès VIGNAU  
☎ : 05.59.61.11.82  
Adresse internet : a.vignau@paysdenay.fr  
Réf du dossier : votre courrier du 14/05/2018

**Objet : modification simplifiée n°1 du PLU de Coarraze**

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14/05/2018, vous nous notifiez votre projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme. Je vous en remercie.

Nous avons examiné avec intérêt votre projet, qui n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Je vous remercie de bien vouloir nous tenir informés de la suite donnée à cette procédure. Le service Urbanisme - Droit des sols devra notamment être destinataire des documents opposables (format papier et numérique) et avoir connaissance de leur date d'application.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

*Bien amicalement*



**Christian PETCHOT-BACQUE**